## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision 22-avr.-2016 Version 5

## 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

PC 101C ULTRA COPPER SENSOR SAFE HIGH TEMP RTV 300 ML Nom du produit

Autres moyens d'identification

82751 Code du produit **Synonymes** Aucun(e)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Produit d'étanchéité Utilisation recommandée

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fabricant Distributeur

**ITW Permatex** ITW Permatex Canada 6875 Parkland Blvd. 35 Brownridge Road, Unit 1 Solon, OH 44139 USA Halton Hills, ON Canada L7G 0C6

Telephone: (800) 924-6994

Numéro de téléphone de l'entreprise 1-87-Permatex

(877) 376-2839

Numéro d'appel d'urgence 24

Chem-Tel: 800-255-3924 heures sur 24 International Emergency: 00+1+813-248-0585

Contract Number: MIS0003453

Adresse e-mail mail@permatex.com

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

#### Statut réglementaire selon l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme de communication des dangers (Hazard Communication Standard) 2012 de l'OSHA, États-Unis (29 CFR 1910.1200)

| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2A |
|--|--------------|
| Sensibilisation cutanée                      | Catégorie 1  |
| Cancérogénicité                              | Catégorie 2  |

#### Éléments d'étiquetage

## Instructions en cas d'urgence

#### Attention

Provoque une sévère irritation des yeux Peut provoquer une allergie cutanée Susceptible de provoquer le cancer



Aspect Cuivre État physique Pâte Odeur Légère

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

### Conseils de prudence - Intervention

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin

Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premier secours sur cette étiquette)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

#### Mentions de mise en garde - Stockage

Garder sous clef

#### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

#### Dangers sans autre classification (HNOC)

Sans objet

#### Autres informations

- Sans objet

Toxicité aiguë inconnue

16.3812 % du mélange sont constitués de composants de toxicité inconnue

#### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

## substance

| Nom chimique         | Numéro CAS | % massique | Secret industriel |
|----------------------|------------|------------|-------------------|
| polydimethylsiloxane | 70131-67-8 | 30 - 60    | *                 |
| butanone-oxime       | 96-29-7    | 1 - 5      | *                 |

<sup>\*</sup>Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel.

#### 4. PREMIERS SECOURS

#### Description des premiers secours

**Conseils généraux** Consulter un médecin en cas de malaise.

Contact oculaire EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

médecin.

Contact avec la peau EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :. Laver la peau avec de l'eau et du savon. En cas

d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation.

**Inhalation** EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Si les symptômes persistent, consulter

un médecin.

Ingestion EN CAS D'INGESTION. NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une

personne inconsciente. Consulter un médecin.

Protection individuelle du personnel Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

de premiers secours

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Voir la section 2 pour plus d'informations.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Agent chimique sec, Mousse

#### Moyens d'extinction appropriés

Aucun(e).

## Dangers spécifiques dus au produit chimique

Aucun(e) en particulier.

#### Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e). Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e).

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Éviter le

contact avec les yeux et la peau. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

#### Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts. Voir la Section 12 pour plus

d'informations sur les effets écologiques.

## Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Mettre en place une ventilation adaptée. Inonder la zone d'eau pour terminer la

polymérisation, puis gratter le sol. Balayer et évacuer à la pelle dans des récipients adaptés

à l'élimination. Glissant, peut entraîner des chutes.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après toute manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

#### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Protéger de

l'humidité.

Matières incompatibles Agents comburants forts, Eau, Acides

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Paramètres de contrôle

**Directives pour l'exposition** 

NIOSH IDLH Immédiatement dangereux pour la santé ou la vie

Autres informations Limites vacantes révoquées par décision de la Court of Appeals dans l'affaire opposant,

aux États-Unis, AFL-CIO à l'OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques Douches

Rince-oeils

Systèmes de ventilation

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protections en caoutchouc naturel, en caoutchouc nitrile, en

Néoprène™ ou en PVC.

Protection respiratoire Porter un respirateur purificateur d'air homologué NIOSH équipé d'une cartouche ou d'un

récipient pour les vapeurs organiques, le cas échéant.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physiquePâteAspectCuivreOdeurLégère

Seuil olfactif Aucune information disponible

Polymérisation

Air = 1

Test en vase clos Tag Closed Cup

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

<del>pH</del> 7-8

Point de fusion / point de congélation

Aucune information disponible

Point / intervalle d'ébullition Sans objet

Point d'éclair > 93 °C / > 200 °F

Taux d'évaporationAucune information disponibleInflammabilité (solide, gaz)Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité: Aucune information disponible

Pression de vapeur <5 mm Hg @ 80°F

Densité de vapeur 3.0

Densité relative 1.05
Hydrosolubilité Aucune information disponible

Solubilité dans d'autres solvants Aucune information disponible Coefficient de partage Aucune information disponible Température d'auto-inflammabilité Aucune information disponible Température de décomposition Aucune information disponible Aucune information disponible Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

**Autres informations** 

Point de ramollissementAucune information disponibleMasse molaireAucune information disponible

Teneur en COV (%) <3%

Densité Aucune information disponible Masse volumique apparente Aucune information disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

Aucune donnée disponible

#### Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées

#### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

#### Conditions à éviter

Chaleur excessive.

## Matières incompatibles

Agents comburants forts, Eau, Acides

#### Produits dangereux résultant de la décomposition

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

Formaldéhyde

Peut dégager de la 2-butanone oxime (éthylméthylcétoxime) aux températures supérieures à l'ambiante

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, peut provoquer une irritation. Peut provoquer rougeur des yeux

ou larmoiements.

Contact avec la peau Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite. Peut entraîner une

sensibilisation par contact avec la peau.

Ingestion En cas d'ingestion, peut provoquer une irritation des muqueuses.

| Nom chimique                       | DL50 par voie orale | DL50, voie cutanée   | CL50 par inhalation  |
|------------------------------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| polydimethylsiloxane<br>70131-67-8 | -                   | > 16 mL/kg (Rabbit)  | > 8750 mg/m³(Rat)7 h |
| butanone-oxime<br>96-29-7          | = 930 mg/kg (Rat)   | = 0.2 mg/kg (Rabbit) | = 20 mg/L (Rat) 4 h  |

#### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** Aucune information disponible.

#### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Aucune information disponible. Sensibilisation Mutagénicité sur les cellules Aucune information disponible.

germinales

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous précise si chacune des agences considérées a classé un ou

plusieurs des composants comme cancérogènes.

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain

Effets sur certains organes cibles Yeux, Système respiratoire, Peau.

## Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH .

ETAmél (voie orale) 33322 mg/kg ETAmél (voie cutanée) 5426 mg/kg

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## Écotoxicité

98.9602 % du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

| Nom chimique   | Algues/végétaux aquatiques       | Poisson                            | Crustacés                    |
|----------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------|
| butanone-oxime | 83: 72 h Desmodesmus subspicatus | 777 - 914: 96 h Pimephales         | 750: 48 h Daphnia magna mg/L |
| 96-29-7        | mg/L EC50                        | promelas mg/L LC50 flow-through    | EC50                         |
|                | -                                | 760: 96 h Poecilia reticulata mg/L |                              |
|                |                                  | LC50 static 320 - 1000: 96 h       |                              |
|                |                                  | Leuciscus idus mg/L LC50 static    |                              |

#### Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

#### Bioaccumulation

Aucune information disponible.

#### Mobilité

Aucune information disponible.

| Nom chimique   | Coefficient de partage |  |
|----------------|------------------------|--|
| butanone-oxime | 0.65                   |  |
| 96-29-7        |                        |  |

## Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser le récipient.

Numéro de déchet EPA, États-Unis Sans objet

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT, États-Unis

Nom d'expédition Non réglementé

IATA

Nom d'expédition Non réglementé

IMDG

Nom d'expédition Non réglementé

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**Inventaires internationaux** 

**TSCA** Est conforme **DSL/NDSL** Est conforme **EINECS/ELINCS** Non répertorié. **ENCS** Non répertorié. **IECSC** Est conforme **KECL** Non répertorié. **PICCS** Est conforme AICS (Australie) Est conforme

## <u>Légende :</u>

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

#### Réglementations fédérales des

#### États-Unis

#### **SARA 313**

Section 313 de l'article III de la Loi des États-Unis relative à la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement de 1986 (Superfund Amendments and Reauthorization Act, SARA). Ce produit ne contient aucune substance chimique soumise aux conditions de déclaration de la loi des États-Unis et de l'article 40 du Code des réglementations fédérales, Partie 372

## Catégories de danger selon SARA

311/312, États-Unis

Danger aigu pour la santé Oui

| Danger chronique pour la santé      | Non |
|-------------------------------------|-----|
| Danger d'incendie                   | Non |
| Danger de dépressurisation soudaine | Non |
| Danger de réaction                  | Non |

#### CWA (Clean Water Act, Loi sur la propreté de l'eau des États-Unis)

Ce produit ne contient aucune substance réglementée au titre de polluants selon la Loi des États-Unis sur la propreté de l'eau (Clean Water Act, 40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

#### **CERCLA**

Cette matière telle que livrée ne contient aucune substance réglementée au titre de substance dangereuse par la Loi de responsabilité environnementale et de réponse compensatoire exhaustive des États-Unis (CERCLA) (40 CFR 302), ni par la Loi de modification et réautorisation du fonds spécial pour l'environnement des États-Unis (SARA) (40 CFR 355). Des exigences de déclaration spécifiques relatives aux rejets de cette matière peuvent exister au niveau étatique, régional ou local

## <u>Réglementations étatiques des</u> États-Unis

## **Proposition californienne 65**

Ce produit ne contient aucune substance chimique répertoriée par la Proposition 65 de l'État de Californie

## Législations de droit à l'information (Right-to-Know) des États des États-Unis

| Nom chimique                        | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie |
|-------------------------------------|------------|---------------|--------------|
| trioxyde de difer<br>1309-37-1      | Х          | X             | X            |
| Acide 2-éthylhexanoïque<br>149-57-5 | X          | -             | -            |

## EPA, États-Unis, informations sur l'étiquette EPA, États-Unis, numéro Sans objet

d'enregistrement de pesticide

#### Classe de danger SIMDUT

D2B - Matières toxiques

## 16. AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Instabilité 0 -

2

<u>HMIS</u> Dangers pour la santé Inflammabilité 1 Dangers physiques 0 Protection individuelle

NFPA (National Fire Protection Association, États-Unis) HMIS (système d'information sur les matières dangereuses)

Date de révision 22-avr.-2016

#### Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité